



Réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 30 mars à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 25 mars 2017

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Ginette KANOU, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rose Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Nadège OLLIER
Messieurs Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, André TARDY, Emmanuel DIDIER.

Absents excusés : Guy BEAU pouvoir à Stéphanie GARNIER ; Isabelle BAPTISTE.

Secrétaire : Gisèle MELONI.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRECEDENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2017.

2- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION

Après concertation avec M. FRECON, Percepteur, le compte administratif et le compte de gestion 2016 suivants ont été approuvés à l'unanimité :

Section fonctionnement	Dépenses	527 575.26 €
	Recettes	588 432.23 €

Excédent 2016 de 60 856.97 € auquel s'ajoute l'excédent 2015 de 90 845.96 €.
Excédent total de l'année 2016 : 151 702.93 €

Section investissement	Dépenses	255 067.93 €
	Recettes	248 947.18 €

Déficit 2016 de - 6120.75 € auquel s'ajoute le déficit 2015 de - 77 077.86 €
Déficit total de l'année 2016 de - 83 198.61 €.

3- AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil décide d'affecter les résultats de fonctionnement 2016 pour le budget 2017 de la façon suivante :

· A - Résultat de l'exercice	+ 60 856.97 €
· B - Résultats antérieurs reportés	+ 90 845.96 €
· C - Résultat à affecter = A + B (hors RAR)	+ 151 702.93 €
· D - Solde d'exécution d'investissement 2016	- 83 198.61 €
· D 001 (besoin de financement)	
· E - solde des restes à réaliser 2016	+ 7 522.00 €
· Excédent de financement	
· F - Besoin de financement F =D+E	75 676.61 €
· G - Affectation en réserves R 1068	+ 75 676.81 €
· H - Report en fonctionnement R002	+ 76 026.32 €

Cette affectation est approuvée à l'unanimité.

4- VOTE DU BUDGET 2017

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

1. COMMUNE

Fonctionnement	593 634 €
Investissement	643 634 €

5- VOTE DES TAUX DES TAXES « MENAGE » 2017

Madame le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le pourcentage de hausse des taux d'imposition : les taxes d'habitation, foncière (bâti et non bâti).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 %. Ils sont donc de :

Habitation	8.06 %
Foncier bâti	17.10 %
Foncier non bâti	34.92 %

Cette affectation est approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- 1 – Commémoration du 8 mai à 11h et inauguration de la stèle. Prendre un arrêté pour fermer la route de Fontanes.
- 2 – Loire Forez, réunion secteur sud est : mercredi 19 avril à 18h30 à la salle des fêtes. L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement.
- 3 – Meeting Monsieur Olivier JOLY, candidat aux élections législatives : vendredi 21 avril à 20h00 à la salle des fêtes
- 4 – Voirie du lotissement les Fauvettes : 4 propriétaires ont un hypothèque sur leurs maisons + 1/10^{ème} de la voirie. Pour racheter la voirie, il faut que les propriétaires rachètent les hypothèques (1/10^{ème} de voirie), environ 500 €.
- 5 – La bibliothèque organise samedi 13 mai une conférence avec Monsieur Claude DEAL (à voir matin ou après-midi).
- 6 – Point sur l'adressage : annulation des noms des voies nommées lors du précédent conseil. Ces voies gardent leur nom d'origine.
- 7 – Vélo en Forez : Projet de pistes sur le secteur. Réunion mercredi 10 mai à 19h30.
- 8 – Câblage de la salle de classe de Marianne à partir du périscolaire en passant les câbles dans le vide-sanitaire.
- 9 – Les jeux d'enfants et la table seront installés devant la salle des sports.

Prochain conseil le 11 mai 2017 à 20h

La séance est levée à 22h30